



Retrait de 13 points le meme jour !

Par **simplicity**, le **09/01/2014 à 17:17**

Bonjour, aujourd'hui avant d'embaucher a 12h je me fait arrêté et contrôlé ... aussitôt conduit au poste de police, après des recherches on m'explique que c'est un cas rare ! 13 point retiré le même jour date 20/12/2013 . j'ai été relâché après 3h passé au poste, en m'adressant a la préfecture de ma ville, service permis de conduire on me dit qu'il faut absolument écrire une lettre recommandé " en effet c'est un recours " , sachant qu'avant je conduisais avec un permis marocain, depuis quand je fessais l'objet d'une infraction je payais que l'amande or après avoir changé mon permis j'ai commis une seule infraction liée a la circulation routière et on m'a retiré 4 point le 20/12/2013 sauf que le meme jour cad le 20/12/2013 on me retire 6 et 3 points de plus ... je sais pas quoi faire ! aidez moi slvp au moind pour le recours ! MERCI D'AVANCE .

Par **martin14**, le **09/01/2014 à 18:51**

Bjr,
Vous redigez et on vous dira

Par **LESEMAPHORE**, le **09/01/2014 à 19:36**

Bonjour
Suite à l'échange obligatoire du permis marocain en français après avoir commis une infraction donnant lieu à perte de point(s) donne lieu lors de l'établissement du PC français au retrait de point(s) correspondant .
Pour la suite de votre propos , il convient de citer les infractions du 20/12/2013 pour tenter de comprendre.

Par **maitreantoineregley**, le **09/01/2014 à 19:58**

Pour mieux comprendre, il faut aller chercher un Relevé d'information intégrale à la Pref ou sous Pref. Tout ce qui pourra vous être dit sans ce document ne sera que supputation. On ne peut pas se prononcer sans ce document.